



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 27 juillet 2022

#### **Risque feux de forêt :**

#### **Levée de la vigilance ROUGE et retour en vigilance ORANGE en Gironde**

Le département de la Gironde est repassé, dès aujourd'hui à 14h00, **en vigilance ORANGE (vigilance élevée / niveau 3 sur une échelle de 5) pour le risque d'incendies en forêt**. Les prévisions météorologiques laissent en effet entrevoir des conditions plus favorables dans les prochains jours.

Cependant, les risques de feux de forêts restent très importants dans le département en raison notamment de l'état de sécheresse du massif et des conditions météorologiques de ces derniers jours (absence de précipitation et températures élevées).

#### **Les mesures de restriction suivantes restent en application dans les espaces exposés des communes à dominante forestière du département :**

- la circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits entre 14h et 22h sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation et pistes cyclables sauf pour les personnes autorisées ;
- les activités d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, de génie civil, de service, de carbonisation et de sciage sont suspendues entre 14h et 22h ;
- les activités ludiques et sportives sont interdites entre 14h et 22h à l'exception de celles exercées en base de loisirs et en périmètres de plans plages.

Il est également interdit dans les bois et forêts jusqu'à une distance de 200 mètres :

- d'utiliser du feu
- de fumer
- de jeter tout débris incandescent
- de procéder à des incinérations des déchets verts et brûlages dirigés
- de pratiquer le camping isolé ou le bivouac
- de tirer des feux d'artifices publics ou privés (l'arrêté d'interdiction de tirs de feux d'artifices du 24 juillet 2022 est prolongé jusqu'au 1er août 2022 dans les communes à dominante forestière)

Certains axes routiers restent fermés à la circulation : RD 218 entre le rond-point de la dune du Pilat et Biscarosse, RD 115 entre Guillos et Manine et RD 125 entre Guillos et Landiras Il est fortement déconseillé de pénétrer dans les zones brûlées qui demeurent dangereuses en raison des risques de chutes d'arbres et de la persistance de feux enterrées dans la tourbe.

**La préfète de la Gironde, Fabienne BUCCIO, appelle à la responsabilité et à la vigilance de chacun. Ces règles de prudence doivent être respectées avec la plus grande rigueur.**